



AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

www/rebenacq.com

NOV. 2006

COMMUNIQUE DU MAIRE

De nombreuses personnes se plaignent de nuisances dans le village. Certains jeunes se permettent de jouer au ballon contre les façades de maisons, entraînant des dégradations sur les peintures, sur les volets, sur les ardoises du toit etc... D'autres fois, ils prennent les routes comme terrain de sport entraînant des coups sur les carrosseries des voitures, parfois même obligeant les voitures à s'arrêter pour éviter de renverser ces jeunes qui courent après le ballon. Ou alors, ils jouent sur le parking de l'école avec pour conséquence là aussi des dégradations tant sur les bâtiments que sur les installations environnantes : tout particulièrement sur les tombes du cimetière, cassant des pots, des plaques de souvenirs. Le plus insupportable pour ces familles nouvellement endeuillées ou pour les riverains de la place du village est l'irrespect total lors de réflexions adressées à ces jeunes.

Certes, les lieux que la collectivité met à leur disposition (fronton, terrain de foot) ne les intéressent pas. Parents, est-ce que vous permettez à vos enfants de jouer ainsi chez vous en détériorant vos biens ?

Dorénavant, je vais interdire de jouer au ballon dans ces différents lieux par un arrêté municipal. Tout contrevenant s'exposera à des sanctions.

Le maire,
Alain Sanz

VIE MUNICIPALE

MODIFICATION DU POS (PLAN D'OCCUPATION DU SOL)

Un propriétaire souhaite vendre son terrain situé en zone « 2NA » en vue de construction. Un expert mandaté a demandé par courrier à la commune si celle-ci était disposée à rendre ces parcelles constructibles.

Dans un plan d'occupation des sols, la définition d'une telle zone, est la suivante :
« La zone 2NA est une zone peu ou pas équipée dont l'ouverture à l'urbanisation, partielle ou totale, est différée. Cette ouverture interviendra, en principe à moyen terme, par la modification du plan d'occupation des sols ou la création d'une zone d'aménagement concerté ».

Le conseil municipal a donc décidé lors de sa séance du vendredi 24 février 2006 de lancer une étude pour la modification des zones 2NA de son POS.

Il s'agit donc d'une MODIFICATION qui autorise une intervention UNIQUEMENT sur les zones de type 2NA et 1NA, alors que **pour les zones NB, NC, ND... il y a obligation de passer par une révision.**

Le conseil n'envisage pas de REVISION durant ce mandat compte tenu du coût élevé d'une telle étude.

➔ Pour rappel, l'enquête publique se déroule actuellement et jusqu'au 27 novembre. L'avis est affiché en mairie, sur notre site internet et a déjà été diffusé par voie de presse ainsi que sur Amassa d'octobre 2006.

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Cette révision concerne les personnes nouvellement domiciliées sur la commune ainsi que les jeunes qui auront 18 ans au 28 février 2007.

➔ L'inscription est possible jusqu'au 31 décembre 2006. Dans la mesure du possible, n'attendez pas les derniers jours. Merci.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE (U.F.N. – A.F.N.)

Tous les Rébénacquois sont invités à la cérémonie du souvenir qui aura lieu devant le Monument aux Morts à 11h30. Elle sera suivie d'un apéritif offert par la municipalité dans la salle de la Mairie.

Comme à l'accoutumée, le repas des Anciens Combattants se déroulera au restaurant Palu.

➔ Pour les réservations, contacter Pierre Préchacq au 05 59 05 52 30 ou Georges Capdevielle au 05 59 05 50 47 avant le 9 novembre.

PERMANENCE DU CONSEILLER GENERAL

Monsieur Francis COUROUAU, Conseiller Général du canton d'Arudy tiendra une permanence à la mairie de Rébénacq le samedi 18 novembre 2006 de 9h30 à 10h30.

NOËL DE LA MAIRIE SAMEDI 9 DECEMBRE 15 h

Le samedi 9 décembre, venez nombreux à la Salle Palisses. Nous fêterons Noël avec tous nos aînés et tous nos enfants. Patrick Dubois, conteur, bruiteur et fantaisiste, présentera, avec la participation des enfants, son spectacle à partir de 15h. Il sera suivi du goûter traditionnel.

VIE ASSOCIATIVE ET DIVERS

BANQUE ALIMENTAIRE

Dans le cadre d'une journée de solidarité, la Banque alimentaire du Béarn organise le samedi 25 novembre une collecte dans les mairies. Cette action est réalisée au profit de toutes les associations d'entraide de la région. A Rébénacq, vous pourrez déposer vos dons alimentaires le samedi 25 novembre de 8h à 12h à la Mairie. Cet organisme souhaite que les denrées soient présentées dans des cartons ou des cagettes. D'avance merci.

TELETHON

Cette année le Téléthon aura lieu les 8 et 9 décembre. L'urne, accessible aux heures d'ouverture du secrétariat, sera installée à la mairie du 4 au 9 décembre.

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes s'est réuni le vendredi 6 octobre dernier. **Malheureusement, nous manquons de bénévoles.**

Voici la composition du nouveau bureau :

Bureau :

Présidente :	LABOURDETTE Chantal	05 59 05 52 19
Vice-présidente :	BOURNET Emeline	06 87 51 96 96
Secrétaire :	CEBERIO Magalie	
Vice-secrétaire :	CEBERIO Sophie	
Trésorière :	LACLOTTE Céline	
Vice-trésorière :	BOURNET Flavien	

Membres :

ARAUJO Jérémy	PAIRAULT Antony
FLEVER Marc	TREVE Thibault
MATOUG Marine	

Fêtes du village

Date des fêtes : 15 – 16 – 17 juin 2007

Nuit de la Saint-Sylvestre : voir feuille séparée.

PROJET DE PASTORALE OSSALOISE

Un groupe de personnes travaille sur un projet de pastorale ossaloise illustrant la vie de Pierrine Gaston Sacaze, berger-phénomène (1797-1893). Le spectacle est prévu les 27 et 28 juillet 2007. Plusieurs communes apportent déjà leur appui. Une aide dans la semaine du 23 ou 30 juillet 2007 sera particulièrement appréciée.

➔ Tous les bénévoles intéressés pour contribuer à cette activité sont invités à contacter Lydie Baylocq, 05 50 34 93 63 (mail famille.baylocq@orange.fr).

AAPPMA « Le PESQUIT »

Jacky Decaunes, président du Secteur Néez/Soust nous informe que la remise des Prix de notre Challenge « Lou Mounstré dou Loc Neez » aura lieu le samedi 18 novembre 2006, à 20 heures, dans la salle du Restaurant "Chez Palu", à Rébénacq. Elle sera suivie d'un vin d'honneur et un repas clôturera cette soirée ouverte à tous.

➔ Renseignements inscriptions avant le 15 novembre chez Palu à Rébénacq.

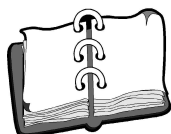
FOYER RURAL : Lancement d'une activité danse

Dans le cadre du Foyer Rural, des cours de danse de salon pour débutants et confirmés auront lieu tous les **jeudi soir à 20h30** - salle de la Mairie.

➔ Une soirée d'information (réunion + 1^{er} cours gratuit) organisée par Thierry - Professeur et Responsable du Rocking Club Palois - aura lieu :
jeudi 16 novembre à 20h30 - salle de la Mairie.

Venez nombreux !

SUR L'AGENDA :



11 Novembre : cérémonie du souvenir à 11 h 30

16 Novembre : lancement activité danse, Salle de la Mairie

18 Novembre : remise des prix APPMA

25 Novembre, 8 h à 12 h à la Mairie : Collecte banque alimentaire

27 Novembre : clôture de l'enquête publique sur la modification du POS.

4-8 Décembre : urne Téléthon à la Mairie.

9 décembre, 15 h : goûter de Noël Salle Palisses

31 décembre : clôture de la révision des listes électorales.

NUIT DE LA SAINT SYLVESTRE ORGANISEE PAR LE COMITE DES FETES

Le comité des fêtes de Rébénacq organise la nuit de la Saint Sylvestre, le dimanche 31 décembre au soir, salle Palisses.

Au programme, il vous sera proposé :
un apéritif de bienvenue (surprise du comité),
un repas chaud,
des cotillons,
diverses boissons
...et vous pourrez danser jusqu'au petit matin

Prix de la soirée : 35 € pour les adultes
10 € pour les enfants

Pour les enfants, nous prévoyons un « dortoir ».

Inscrivez-vous dès maintenant sur le bulletin ci-joint

...AMBIANCE ASSUREE !!

Pour de plus amples renseignements, appeler au 05 59 05 52 19



Bulletin d'inscription - Nuit de La Saint Sylvestre

Nombre d'adultes : * **35 €**

Nombre d'enfants : * **10 €**

Total : €

Chèque libellé à l'ordre du comité des fêtes de Rébénacq
et à déposer soit :

- 9 place de la Mairie
- dans la boîte à lettre du Comité des Fêtes

(les paiements ne seront encaissés qu'au mois de janvier)